

Parcelles agroforestières ?

Si vous disposez de l'un ou l'autre terrain et que vous aimeriez qu'un expert vienne donner des conseils en termes de plantations de haies ou autre élément agroforestier, le GAL peut vous aider : L'AWAF (association pour la promotion de l'agroforesterie - www.awaf.be) viendra faire une visite - gratuite via le GAL - de deux heures sur votre parcelle pour donner des conseils de plantations qui livrent divers services écosystémiques : fourniture de bois d'œuvre, biodiversité, antiérosion, cynégétiques ou énergétiques ! Attention, le nombre de parcelles à visiter est limité.

Contactez stephan.vis@tiges-chavees.be



Isolez votre habitation !

Dès janvier 2019, le GAL compte lancer une opération d'isolation des bâtiments anciens (>20ans) unique en son genre. Vous envisagez d'isoler votre habitation mais ne savez pas par quoi commencer, quel entrepreneur contacter, quelles aides obtenir, quel moyen de financement envisager ?

Vous hésitez ?

Un auditeur énergétique spécialement engagé pour cette opération envisagera toutes ces opérations pour et avec vous, via un mécanisme incitatif innovant. Profitez-en, seuls 20 candidats rénovateurs seront sélectionnés en 2019 pour ce projet pilote.

N'hésitez plus !

Une séance d'information sera bientôt organisée dans votre commune. Plus de détails auprès de stephan.vis@tiges-chavees.be



Une panne d'éclairage public ? Signalez là !

ORES a notamment pour mission la gestion quotidienne de l'éclairage public de près de 200 communes wallonnes. Les techniciens entretiennent et réparent les lampadaires qui éclairent les voiries communales, les parcs publics, les places, ainsi que ceux qui mettent en valeur certains édifices communaux.

Comment réagir ?

Si la situation présente un danger immédiat (comme un poteau couché sur la route), prévenez tout de suite le 112.

Si ce n'est pas le cas, signalez-nous la panne d'éclairage public.

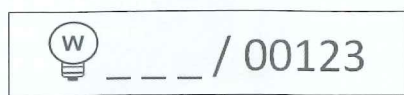
Trois possibilités de signaler une panne d'éclairage public chez ORES s'offrent à vous :

- **via internet** : vous pouvez signaler un luminaire défectueux sur www.ores.net - à la rubrique: Pannes et interruptions Panne d'éclairage public
- **via le numéro de dépannage 078/78 78 00** : directement en contact avec les opérateurs d'ORES si vous souhaitez signaler une panne affectant toute une rue ou présentant un danger pour la circulation routière
- ou en dernier recours, les services techniques de l'Administration communale au 083 63 68 53

Quelle information devez-vous relever sur place ?

Chaque lampadaire ou son support a été identifié au moyen d'une plaquette signalétique, qui porte un numéro unique.

Cette plaquette peut se présenter sous différentes formes, en fonction du support présent, mais elle affiche toujours les informations suivantes :



Numéro d'identification de notre commune

Numéro d'identification du luminaire



La collecte des étrennes

En cette fin d'année, les ouvriers de la collecte des déchets viendront probablement frapper à votre porte pour les traditionnelles étrennes.

Afin de vous aider à les reconnaître, des règles précises ont été établies. Il va évidemment de soi que chacun reste libre de donner ou non une « dringuelle » à cette occasion.

Horaires précis

Les ouvriers de la collecte sont autorisés à faire du porte-à-porte entre le 15 novembre et le 15 janvier, tous les jours, **excepté le dimanche**, jusque 18h30 au plus tard.

Une pièce d'identification

Chaque agent de BEP Environnement dispose d'une pièce d'identification qu'il doit porter lors du passage chez les citoyens (voir ci-contre). Celle-ci vous permettra de vérifier qu'il s'agit bien d'un ouvrier de la collecte des déchets.



Action Damien: week-end des 25, 26 et 27 janvier 2019



Mettons un point final à la lèpre.

Encore maintenant, être atteint-e de la lèpre est synonyme d'exclusion. Même pour les personnes guéries. C'est perdre le contact avec sa famille, perdre son travail, et perdre ses repères. C'est perdre le droit à un câlin, à l'amour.

Lutter ensemble contre la lèpre et ses stigmates

C'est pour éviter cela que les personnes atteintes cachent leur maladie. Elles n'en parlent pas à leur famille, à leurs proches. Elles ne cherchent pas non plus à obtenir des soins. Et l'épidémie continue à exister.

Pour vaincre la lèpre, il faut aussi s'attaquer à ses stigmates. Action Damien lutte contre la stigmatisation et en fera son combat pendant sa campagne de janvier 2019.

Vous pouvez aider de 3 façons :

- Achetez nos marqueurs
- Vendez nos marqueurs ou faites une action
- Faites la différence, faites un don unique ou mensuel



Iles de Paix : Campagne de récolte de fonds et de sensibilisation du 11 au 17 janvier 2019



Comme chaque année, Iles de Paix fera rimer mi-janvier et solidarité. Quelque 40.000 bénévoles se mobiliseront du 11 au 17 janvier au profit de projets de développement que l'ONG mène auprès de milliers de familles d'agriculteurs en Afrique et d'Amérique du Sud. Partout, en Wallonie et à Bruxelles, vous pourrez vous joindre à cette belle cause en achetant des modules, bracelets, sacs en coton et essuies.

Iles de Paix compte sur chacun de vous pour que sa 49^e campagne annuelle soit couronnée de succès. En réservant un accueil chaleureux à ses bénévoles et mieux encore, si le cœur vous en dit, en vous joignant à eux !

